

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'activité des industries mécaniques : progression ralentie en 2019 et une chute en cascades attendue en 2020

Les industries mécaniques enregistrent en 2019 un chiffre d'affaires de 134,5 milliards d'euros, en hausse de +1,7 % par rapport à l'année précédente (contre +2,8 % en 2018). L'actualité fortement impactée par la crise sanitaire, laisse présager un résultat 2020 en forte baisse.

Des évolutions variables selon les secteurs

Sur les 4 secteurs d'activités qui structurent les industries mécaniques, 3 voient leur CA 2019 progresser : les équipements de production et équipements mécaniques (+3,2 %), les composants et sous-ensembles intégrés (+2,4 %) et les produits de grande consommation (+1,1 %). Seule l'activité des pièces mécaniques issue du secteur de la sous-traitance a enregistré un recul de -2,1 %.

Des exportations dynamiques vers les pays tiers

Avec un CA à l'export de 52,5 milliards d'euros, la mécanique française conserve sa 6^{ème} place mondiale derrière la Chine, les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et l'Italie. L'accélération de ses exportations de +2,3 % en 2019 s'explique principalement par la hausse de ses ventes vers les pays tiers (+4 %). A l'inverse, on note un ralentissement vers le marché allemand (-1 % par rapport à 2018), qui demeure cependant le premier secteur client de la mécanique française.

Des effectifs en légère hausse

Premier employeur industriel de France (environ 20 %), les industries mécaniques enregistrent pour la deuxième année consécutive une hausse de ses effectifs (+0,2 % par rapport à 2018 soit 615 450 salariés).

Perspectives 2020 : des incertitudes multiples quant à l'ampleur de la crise économique liée au Covid 19

Dès le second semestre 2019, des signes de décélération ont été enregistrés, notamment liés au recul du marché allemand. Les incertitudes pour 2020 étaient déjà importantes avant la crise sanitaire que nous vivons : la mauvaise conjoncture allemande, la baisse de la demande étrangère, la politique commerciale américaine et les conséquences sur les principaux pays partenaires, les effets du Brexit. Ainsi, les prévisions début mars annonçaient la stabilisation de l'activité des industries mécaniques pour 2020.

La crise liée au Covid 19 provoque une crise en cascade dans les pays qui la subissent. Elle va donc durer dans le temps ; son ampleur n'est pas évaluable à ce jour. Sa durée et la possibilité pour l'industrie de reprendre son activité le plus rapidement possible constituent des éléments économiques fondamentaux pour en limiter les conséquences.

Henri Morel, président de la FIM, rappelle que plus de 50% des entreprises mécaniciennes ont repris le travail à ce jour, plus particulièrement celles travaillant pour des secteurs essentiels pour la nation, comme la santé, l'énergie ou la chimie. Pour faciliter la reprise d'activités, la FIM a publié un protocole de reprise d'activités destiné aux PME.

Date de publication : 07/04/2020

Contacts presse FIM :

Isabelle Douvry
+ 33 (0)1 47 17 60 30
idouvry@fimeca.org

Anne Gleyze
+ 33 (0)1 47 17 60 29
agleyze@fimeca.org

Les industries mécaniques, premier employeur industriel de France, conçoivent des pièces, composants et sous-ensembles et équipements pour tous les secteurs de l'économie :

- Pièces mécaniques issues d'opération de fonderie, forge, usinage, formage, décolletage, traitement de surface, etc.
- Composants et sous-ensembles intégrés dans les produits des clients
- Équipements de production (machines, robots, etc.) et équipements mécaniques (pour la santé, l'agriculture, les TP, le bâtiment, la restauration, la lutte contre l'incendie, la mesure, la photonique)
- Produits de grande consommation (arts de la table, outillage, ...)